# A tree with a tower in the background Description automatically generated with low confidenceMÉMOIRE AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

Graphical user interface

Description automatically generated with medium confidence

# RECOMMANDATIONS

1. Le secteur de la physiothérapie peut représenter une partie cruciale de la solution à la crise de la santé que connaît le Canada. Les physiothérapeutes peuvent dès maintenant contribuer à relever les plus grands défis du pays en matière de santé, dont l’urgence de répondre aux besoins de la population vieillissante et des personnes souffrant de douleur chronique, de venir en aide aux Canadiens vivant avec le syndrome post-COVID-19 et d’augmenter la prise en charge non pharmacologique de la douleur.

L’Association canadienne de physiothérapie (ACP) recommande donc qu’Ottawa forme un groupe de travail interministériel composé de représentants du ministre de la Santé, de la ministre des Aînés, de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et de la profession pour explorer des solutions nouvelles visant à exploiter pleinement l’expertise des physiothérapeutes et d’améliorer l’accès à leurs services.

1. Le Canada ne forme pas assez de physiothérapeutes pour ses besoins.  
     
   L’ACP recommande donc fortement que le Programme canadien d’aide financière aux étudiants soit étendu aux physiothérapeutes. Cela allégerait le fardeau financier des diplômés en physiothérapie, attirerait plus de gens vers la profession et fournirait des solutions en amont à la pénurie d’effectifs en santé.

# L’AVENIR DU SYSTÈME DE SANTÉ CANADIEN

La pandémie de COVID-19, dont les répercussions ont été accentuées par le manque d’accès aux soins, a exacerbé les iniquités sociétales préexistantes, nui à la mobilité de la main-d’œuvre et aggravé la crise des ressources humaines dans le secteur de la santé. Elle nous a aussi obligés à innover pour faire une utilisation optimale de l’expertise et des services professionnels d’un bout à l’autre du continuum de soins. Le secteur de la physiothérapie peut aider Ottawa à atténuer la crise nationale de la santé.

# D’immenses pressions s’exercent sur le système de santé du Canada, et la situation ne semble pas près de se régler. Les professionnels de la physiothérapie peuvent contribuer à réduire les contraintes en étant parties à des solutions innovantes intégrables sur-le-champ.

Nous n’aurons d’autre choix que de transformer notre système de santé si nous voulons qu’il continue d’offrir des niveaux de soins compatibles avec la qualité de vie élevée qu’attend la population canadienne. Les professionnels de la physiothérapie sont bien placés pour aider le Canada à se remettre de la pandémie et de ce qu’elle laisse dans son sillage. Ils peuvent jouer un rôle clé dans les soins entourant le vieillissement et les maladies chroniques, le syndrome post-COVID-19 et la prise en charge non pharmacologique de la douleur.

La physiothérapie entrant déjà dans le champ d’application de la *Loi canadienne sur la santé*, les physiothérapeutes sont parfaitement positionnés pour en faire plus – *tout de suite*. Exploiter pleinement leur expertise, en intégrant leurs compétences distinctives dans des solutions de prestation de soins innovantes, permettrait d’accroître rapidement la capacité du système de santé partout au Canada[[1]](#endnote-2).

Les professionnels de la physiothérapie peuvent contribuer à soulager les pressions qui s’exercent sur le système de santé et à en accroître la capacité *dès maintenant*.

Nos recommandations au gouvernement fédéral reposent sur un principe simple : plus l’accès à la physiothérapie sera facilité, plus fort sera notre système de santé, aujourd’hui et demain.

# LA PHYSIOTHÉRAPIE PEUT RÉPONDRE AUX BESOINS EN ÉVOLUTION DE LA POPULATION CANADIENNE EN MATIÈRE DE SANTÉ

D’ici 20 ans, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus au Canada devrait augmenter de 68 % pour atteindre 10,4 millions[[2]](#endnote-3). Des projections indiquent aussi que 9 millions de Canadiens pourraient vivre avec de la douleur chronique d’ici 2030[[3]](#endnote-4). Ces facteurs accentueront la nécessité que des professionnels de la santé de toutes les spécialités collaborent pour soigner la population vieillissante et répondre à l’évolution de ses besoins.

# Statistiques en bref : le Canada compte 26 019 physiothérapeutes agréés

Selon une enquête récente, 93 % des personnes âgées préfèrent recevoir des soins et de l’aide additionnels à la maison plutôt que d’aller vivre dans des établissements de soins de longue durée[[4]](#endnote-5). Améliorer l’accès aux physiothérapeutes en première ligne, notamment en élargissant l’accès à la physiothérapie à domicile, prévient et retarde le placement de longue durée et permet aux Canadiens de vivre plus longtemps dans leur maison et leur milieu, et ainsi de continuer à participer activement à l’économie[[5]](#endnote-6) [[6]](#endnote-7) [[7]](#endnote-8) [[8]](#endnote-9). Sans compter que cela améliore leur qualité de vie, réduit les coûts médicaux totaux et réduit les hospitalisations et la durée des séjours à l’hôpital pour ceux qui vivent avec de la douleur chronique[[9]](#endnote-10) [[10]](#endnote-11) [[11]](#endnote-12) [[12]](#endnote-13).

À l’heure actuelle, dans les contextes de santé publique au Canada, l’intégration des physiothérapeutes dans les équipes de santé familiale ou interprofessionnelles n’est pas pratique courante. Il s’agit là d’une lacune, et les médecins de famille canadiens sont de ceux qui la considèrent comme une barrière à l’accès aux soins de physiothérapie financés par l’État[[13]](#endnote-14). Mais l’intégration de la physiothérapie dans de nouveaux modèles de pratique, comme les équipes de santé familiale, ne se fera pas sans des investissements suffisants et l’appui des acteurs de la scène politique. L’ACP invite les gouvernements à travailler avec elle et d’autres organisations professionnelles et décideurs à faciliter ce virage nécessaire.

# SYNDROME POST-COVID-19

Le syndrome post-COVID-19 (parfois appelé « COVID longue ») pourrait, selon les estimations, toucher plus d’un million de Canadiens[[14]](#endnote-15). L’Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu’entre 10 et 20 % des personnes développant la COVID-19 éprouveront par la suite divers effets à moyen et à long terme[[15]](#endnote-16).

# Selon les lignes directrices de l’OMS de 2022, les physiothérapeutes sont bien placés pour jouer un rôle de premier plan dans les soins de réadaptation liés au syndrome post-COVID-19[[16]](#endnote-17).

Bien des gouvernements et des citoyens en ont évidemment assez de vivre en pandémie et aimeraient bien parler de la COVID au passé. Les gouvernements doivent cependant tenir compte des répercussions du syndrome post-COVID-19 sur la population, les systèmes de santé et les économies et commencer à intégrer son diagnostic et son traitement dans les structures sanitaires, de recherche et sociales.

Ils doivent pour cela reconnaître ce syndrome comme une invalidité et fournir un système de soutien à ceux qui en souffrent et ne peuvent pas travailler. Le Canada doit investir davantage en recherche pour mieux comprendre et traiter le syndrome afin que les personnes atteintes puissent obtenir rapidement des soins de qualité. Un cadre national harmonisé de formation, de soins cliniques et de collecte de données favoriserait une réponse robuste dans ce dossier[[17]](#endnote-18).

Enfin, le gouvernement devrait fournir du financement ciblé pour améliorer l’accès à la physiothérapie[[18]](#endnote-19) [[19]](#endnote-20) et faciliter la réadaptation des personnes vivant avec le syndrome. La création, en collaboration avec les professionnels de la physiothérapie, d’un cadre national pour des soins de réadaptation centrés sur la personne, fondés sur des données probantes, régionalisés et accessibles sans délai aidera à prévenir les invalidités, à les prendre en charge et à les réduire, et améliorera la situation pour les Canadiens aux prises avec le syndrome post-COVID-19.

# PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

La crise des opioïdes qui frappe des familles et des collectivités de tout le pays met en relief l’urgent besoin d’accélérer la prise en charge non pharmacologique de la douleur au Canada. Les Canadiens ont plus que jamais besoin d’outils fondés sur la science pour composer avec les complexités de la douleur. Étendre la couverture publique des services de physiothérapie pourrait contribuer à répondre à ce besoin.

# Statistiques en bref : L’incapacité liée à la douleur[[20]](#endnote-21) se classe au premier rang des incapacités selon Statistique Canada[[21]](#endnote-22). Ce problème de santé publique coûteux, qu’il faut pallier d’urgence, touche près de 8 millions de Canadiens.

La douleur chronique touche de manière disproportionnée les personnes des milieux défavorisés, qui n’ont pas les moyens de se payer des traitements ou ne peuvent pas se rendre facilement là où ils sont offerts. Or, la prise en charge de la douleur doit être accessible à tous les Canadiens[[22]](#endnote-23). Les gouvernements de tout le pays doivent faire preuve de leadership et voir à ce que des soins pour la douleur adéquats, uniformes et équitables soient accessibles partout au Canada.

Les physiothérapeutes sont les mieux placés pour répondre aux appels à l’action que contient le *Rapport du groupe de travail canadien sur la douleur*, comme leur capacité à prendre en charge la douleur chronique de manière non pharmacologique, humaine et centrée sur la personne n’est plus à prouver.

# AIDE AUX ÉTUDIANTS

En deux mots, le Canada ne forme pas suffisamment de physiothérapeutes pour répondre aux besoins en évolution des Canadiens en matière de santé. Le Guichet-Emplois du gouvernement du Canada estime qu’au cours de la période 2019-2028, il y aura 13 600 postes de physiothérapeute à pourvoir[[23]](#endnote-24) au pays, pour seulement **11 300**chercheurs d’emploi (issus du décrochage scolaire, de l’immigration et de la mobilité). L’offre de physiothérapeutes sera malheureusement insuffisante pour répondre à la montée en flèche de la demande[[24]](#endnote-25).

Des perspectives d’emploi valorisantes s’offrent aux physiothérapeutes en pratique publique comme privée; il faut cependant en faire davantage pour attirer de nouveaux professionnels dans le système de santé, en commençant par soutenir financièrement les étudiants en physiothérapie dans leur long parcours jusqu’à l’agrément.

L’ACP se réjouit de l’intention d’Ottawa d’étendre le Programme canadien d’aide financière aux étudiants (PCAFE) à des professionnels additionnels au cours de la prochaine année[[25]](#endnote-26). L’admissibilité des physiothérapeutes au programme tombe sous le sens : elle allégerait le fardeau financier des diplômés en physiothérapie, attirerait plus de gens vers la profession et fournirait des solutions en amont à la pénurie d’effectifs en santé.

Sans compter que cela favoriserait un meilleur accès aux soins dans les régions rurales et éloignées du pays, ce qui ferait progresser la stratégie de développement économique rural du Canada[[26]](#endnote-27). Les services de physiothérapie restent pour l’essentiel inaccessibles dans ces régions[[27]](#endnote-28). Étendre le PCAFE aux physiothérapeutes améliorerait l’accès à des services de physiothérapie préventive de grande qualité partout au pays.

L’élargissement du PCAFE aux étudiants en physiothérapie devrait constituer la prochaine étape de son expansion, et la publication du budget fédéral 2023-2024 serait l’occasion idéale d’en faire l’annonce.

# CONCLUSION

Les professionnels de la physiothérapie ont une expertise multidimensionnelle qui peut être beaucoup mieux mise à profit pour soutenir notre système de santé en crise et assurer sa pérennité.

La physiothérapie peut soulager la douleur, accroître la mobilité et améliorer la qualité de vie, en particulier pour les populations mal desservies et celles des milieux défavorisés, pour qui l’accès aux soins peut être très difficile.

Notre système de santé subit des pressions énormes et il est urgent de déployer des solutions et des modèles de soins novateurs qui répondront aux besoins immédiats des Canadiens. Le secteur de la physiothérapie peut contribuer à maximiser les capacités du système et aider le Canada à connaître une sortie de pandémie sous le signe de l’équité.

# À PROPOS DE L’ASSOCIATION CANADIENNE DE PHYSIOTHÉRAPIE

L’Association canadienne de physiothérapie représente les professionnels de la physiothérapie du Canada, dont les physiothérapeutes certifiés, les assistants-physiothérapeutes, les technologues en physiothérapie et les étudiants. Les professionnels de la physiothérapie fournissent des soins de réadaptation et des traitements essentiels qui permettent aux Canadiennes et Canadiens de bien vivre et d’être actifs dans toutes les sphères de leur vie.

# RÉFÉRENCES

1. Conference Board du Canada. The Role of Physiotherapy in Canada. Mars 2017; iii. URL : <https://physiotherapy.ca/sites/default/files/8648_role-of-physiotherapy_rpt.pdf> [↑](#endnote-ref-2)
2. Institut canadien d’information sur la santé. Perspectives de la population de personnes âgées au Canada. 2022. URL : [https://www.cihi.ca/fr/infographie-perspectives-de-la-population-de-personnes-agees-au-canada-du-jamais-vu#:~:text=D%E2%80%99ici%2020%20ans,atteindre%2010%2C4%C2%A0millions.](https://www.cihi.ca/fr/infographie-perspectives-de-la-population-de-personnes-agees-au-canada-du-jamais-vu#:~:text=Over%20the%20next%2020%20years,sits%20at%20about%206.2%20million). [↑](#endnote-ref-3)
3. Rapport du groupe de travail canadien sur la douleur : Mars 2021, La douleur chronique a des répercussions considérables sur l’économie. URL :<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/mobilisation-publique/organismes-consultatifs-externes/groupe-travail-douleur-chronique/rapport-2021.html> [↑](#endnote-ref-4)
4. Campaign Research Inc. 2020. URL : <https://static1.squarespace.com/static/5ed5ba488f3def4cae17ed81/t/5f2c7b3ba3553d76af3a0b9a/1596750653006/Home> [↑](#endnote-ref-5)
5. Ibid. [↑](#endnote-ref-6)
6. VenderBent S. Stronger Care at Home, Better Health Care for All Ontarians.Home Care Ontario. 2019. [↑](#endnote-ref-7)
7. Mitton G, Dionne F. Valuation of Physiotherapy Services in Canada; CPA report using MCDA analysis for determining the value of physiotherapy services. 2012. [↑](#endnote-ref-8)
8. Association canadienne de physiothérapie. The Value of Physiotherapy: Home-Based Physiotherapy. 2012. [↑](#endnote-ref-9)
9. Riley S, *et al*. Retrospective analysis of physical therapy utilization by the specificity of the diagnosis and order written on the referral. *Physiotherapy Theory and Practice*. 2016; 32(6) : 461-467. URL : [https://www.tandfonline.com/doi/full/10.3109/09593985.2016.1145310](about:blank) [↑](#endnote-ref-10)
10. Demont A, *et al*. The impact of direct access physiotherapy compared to primary care physician led usual care for patients with musculoskeletal disorders: a systematic review of the literature*. Disability and Rehabilitation*. 2019; DOI : 10.1080/09638288.2019.1674388. [↑](#endnote-ref-11)
11. Bornhoft L, *et al*. Health effects of direct triaging to physiotherapists in primary care for patients with musculoskeletal disorders: a pragmatic randomized controlled trial*. Therapeutic Advances in Musculoskeletal Disease.* 2019; 11 : 1-13. DOI : 10.1177/1759720X19827504. [↑](#endnote-ref-12)
12. Cieza A, *et al.* Global estimates of the need for rehabilitation based on the Global Burden of Disease study 2019: a systemic analysis for the Global Burden of Disease Study 2019. 2020; 1-2. URL : <https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)32340-0/fulltext#%20> [↑](#endnote-ref-13)
13. Deslauriers S, Toutant ME, Lacasse M, Desmeules F, Perreault K. Integrating Physiotherapists into Publicly Funded Primary Care: A Call to Action*. Physiotherapy Canada.* 2017; 69(4) : 275-279. URL : <https://doi.org/10.3138/ptc.69.4.GEE> [↑](#endnote-ref-14)
14. ACMTS. 1er juin 2022. URL : <https://www.cadth.ca/fr/nouvelles/lacmts-tient-une-table-ronde-nationale-sur-les-modeles-de-soins-pour-le-syndrome-post> [↑](#endnote-ref-15)
15. Organisation mondiale de la santé. Décembre 2021. URL : <https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/coronavirus-disease-(covid-19)-post-covid-19-condition> [↑](#endnote-ref-16)
16. Organisation mondiale de la santé. Clinical management of COVID-19 – Living Guideline*.* 16 septembre 2022. URL :<https://www.who.int/teams/health-care-readiness/covid-19> [↑](#endnote-ref-17)
17. Dre Emilia Falcone, titulaire d’une chaire de recherche du Canada. 13 juin 2022. URL : <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/44-1/HESA/reunion-26/temoignages> [↑](#endnote-ref-18)
18. Ibid. [↑](#endnote-ref-19)
19. Decary S, Dugas M, Stefan T, Langlois L, Skidmore B, Bhéreur A, LeBlanc, A. Care Models for Long COVID – A Living Systematic Review. First Update – December 2021. Alliance pour les données probantes de la SRAP, COVID-END Network. 2021. [↑](#endnote-ref-20)
20. Statistique Canada. Enquête canadienne sur l’incapacité, 2012, Les incapacités liées à la douleur chez les Canadiens âgés de 15 ans et plus, 2012. 5 juillet 2016. URL : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2016007-fra.htm> [↑](#endnote-ref-21)
21. Ibid. [↑](#endnote-ref-22)
22. Ibid. [↑](#endnote-ref-23)
23. Ibid. [↑](#endnote-ref-24)
24. Conference Board du Canada. The Market Profile of Physiotherapists in Canada. Mars 2017. URL : <https://physiotherapy.ca/sites/default/files/8695_profile-of-physiotherapists-in-canada_br.pdf> [↑](#endnote-ref-25)
25. Gouvernement du Canada. Budget 2022*.* 7 avril 2022. URL :<https://budget.gc.ca/2022/pdf/budget-2022-fr.pdf> [↑](#endnote-ref-26)
26. Premier ministre du Canada. Lettre de mandat de la ministre du Développement économique rural. 16 décembre 2021. URL : <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-developpement-economique-rural> [↑](#endnote-ref-27)
27. Association canadienne de physiothérapie. A Look at Physiotherapists in Canada, 2020. *Physiotherapy Practice*. Janvier-février 2022; 16. URL : [https:physiotherapy.ca/sites/default/files/englishfinal.pdf](https://physiotherapy.ca/sites/default/files/englishfinal.pdf) [↑](#endnote-ref-28)